

soumettre la question. Mais quand au résultat de mes propres vues, je puis vous en faire part sans réserve.

Je sens fortement qu'il y a des obligations auxquelles comme homme politique et comme homme d'honneur, je ne puis manquer en ce qui regarde des tiers, tandis que d'un autre côté j'ai droit d'espérer de leur part ce que, pour des raisons publiques, je suis préparé de faire.

Maintenant je suis, comme je vous l'ai dit, prêt à céder ma place. Je n'apprécie pas assez la vie publique pour m'y cramponner, ou pour adopter une ligne de conduite autre que celle que je puis ouvertement justifier pour y demeurer. Voilà pour moi.

J'ai senti que notre conseil avait besoin d'être surchargé, et que les charges d'Orateur du Conseil Législatif et de Président du Conseil Exécutif pouvaient être réunies à l'appui de mon projet, comme moyen d'économie publique.

La position de M. Viger, je le sens, lui donne des droits à toute la considération possible de ma part. Je dois avoir pour lui, comme vous le sentirez vous-même j'en suis certain, tous les égards qui sont dus à ses sentiments et à ses désirs. Mais je ne vous cacherais pas, et je vous répéterai ce que je vous ai déjà dit, que je considère depuis longtemps l'abandon par lui de la place qu'il occupe, comme essentiel à la force du gouvernement. La manière d'effectuer cette retraite est une autre considération.

Quant à mes autres collègues du Bas-Canada MM. Daly, Papineau et Smith, je puis vous dire ce que je pense de leurs sentiments, spécialement les deux premiers. Ils ne tiennent pas à garder leurs places, pour embarrasser le gouverneur actuel ou son successeur, dans la formation de son conseil. J'ai souvent eu des conversations avec M. Papineau, et d'après ce qu'il m'a dit, je suis persuadé qu'il n'hésiterait pas un moment à se retirer pour le bien de son pays plutôt que de créer des difficultés en restant au pouvoir. Pour M. Smith, je n'ai eu aucune conversation avec lui sur la possibilité de sa retraite.

Je puis répondre pour MM. Morris et Cayley comme pour moi-même que nous ne demeurerons en charge qu'autant que nous pourrons le faire sans compromettre nos caractères comme individus, et que nous y serons utiles au public. Si ces deux bases nous manquaient, nous nous retirerions. Aucun de nous ne placerait de difficultés sur la voie d'arrangements pour la formation d'un bon gouvernement.

Ces prémisses étant posées, je désire maintenant vous faire cette question, afin de prévenir tout malentendu par la suite, et de me mettre en pouvoir d'agir franchement dans cette question vis-à-vis de ceux avec lesquels ou par l'ordre desquels je dois agir, comme je vous avais informé dans ma dernière lettre : "Quelles situations devraient être rendues vacantes, ou quels changements devraient être faits dans l'administration pour satisfaire aux justes attentes des Canadiens-Français en général, et pour obtenir leur appui?" Je ne vous demande pas de les nommer vu que le temps pour une pareille proposition n'est pas encore venu ; et ce ne serait pas non plus là, la manière. Mais si je puis dire distinctement ce que l'on veut comme *sine qua non*, je suis en position de mettre franchement la question devant ceux qui y ont droit et de me consulter avec eux tous sur ce que nous conseillerons. Vous verrez j'en suis sûr, que je ne puis autrement agir honorablement vis-à-vis de mes collègues.

Jusqu'ici nos communications ont été restreintes à nous deux. L'estime que je porte à votre caractère, ma confiance dans votre jugement et la considération que j'ai pour la haute position que vous occupez, m'ont fait désirer une explication, afin que je pusse, en se-ant connaître mes propres vues (si vous croyez devoir faire connaître les vôtres,) savoir quelle espérance il y avait d'un rapprochement.

Jusqu'ici notre confiance, je le crois, a été mutuelle. Votre dernière lettre contient un exposé franc et intéressant de vos vues générales et de celles de vos amis politiques. Je puis maintenant aller de l'avant du moment que j'ai votre réponse ; mais comme ce que j'ai à faire est de mettre la question devant le gouverneur et mes collègues, je ne puis le faire sans votre entier consentement, ayant à y mêler votre nom ainsi que l'expression de votre opinion sur la question que je vous ai posée sur la nécessité de changements.

Croyez-moi, &c.

W. H. DRAPER.

L'Hon. M. CARON.

COPIE.

L'hon. E. Caron, à l'hon. W. H. Draper.

Québec, 26 Nov. 1845.

Mon cher Monsieur, — Votre billet du 24 a été reçu ce matin. En m'annonçant le départ de Son Excellence, vous me dites que vous vous hâtez de me transmettre cette information, vu que cette nouvelle pourrait changer nos vues sur la nature de la dernière lettre que vous m'avez écrite.

En effet ce départ ne peut manquer d'avoir le résultat que vous anticipez.

Dans les communications que nous avons eues ensemble, vous savez que je ne me suis jamais donné pour chef de parti ; je me suis seulement prêté, et cela je l'ai fait bien volontiers, à servir d'intermédiaire entre ceux que notre parti regarde comme ses chefs et vous-même, afin de leur faire parvenir les communications que vous avez bien voulu me faire, et aussi pour vous transmettre leurs vues et leurs idées sur le sujet qui nous occupait. En

m'acquittant de cette tâche, je ne vous ai pas caché mes propres opinions ; mais cette partie n'étant que secondaire, toujours j'ai voulu vous faire connaître ce que voulaient et exigeaient les guides du parti avec lequel vous vouliez négocier un rapprochement. J'en ai prêté mon ministère à cette fin que parce que je savais qu'il existait des obstacles momentanés qui empêchaient que les communications pussent aisément se faire d'une manière directe entre l'administration actuelle et ceux auxquels il fallait s'adresser pour atteindre le but désiré. Ces obstacles, ce me semble, n'existent plus et ne doivent plus exister, et par conséquent ma mission doit cesser avec les causes qui l'ont fait naître.

Je serais fâché pourtant que vous concluriez de ceci que je refuse d'aider à un rapprochement que nous paraissions tous deux désirer ; tout au contraire, je suis prêt à faire tout en mon pouvoir pour en faciliter la conclusion. Mais comme vous avez sur les lieux ceux de qui dépend en grande partie le succès de l'arrangement, il me paraît plus convenable, plus facile et plus expéditif de traiter directement avec eux, tout en vous invitant à ne vous gêner aucunement avec moi, et à m'indiquer librement de quelle manière je puis être utile.

Je suis bien sincèrement,

Tout à vous,

ED. CARON

[NON PUBLIÉE.]

(L'Hon. L. H. Lafontaine à l'Hon. E. R. Caron.)

Montréal, 20 octobre, 1845.

Mon cher Ami, — Vous m'avez promis de m'envoyer copie de votre lettre à M. Draper ; je ne l'ai pas encore reçue. J'aimerais à la voir afin de ne pas m'exposer, dans la conversation, à rien dire qui pût en faire connaître le contenu.

M. Draper est à la ville depuis le commencement de la semaine dernière. Si vous n'y aviez pas d'objection, j'aimerais bien que vous fissiez à M. Aylwin part de la nature de cette correspondance, du moins de ma réponse. Quoique je ne doive rien avoir à faire avec la réorganisation du Ministère, si cela a lieu, et que par conséquent je sois exempt de toute responsabilité à cet égard, cependant je pense qu'il est juste que M. Aylwin connaisse mes vues sur le sujet. Je vous avoue que j'aimerais aussi qu'elles fussent communiquées à Messrs. Taché, Chauveau et Cauchon. Je dois néanmoins là-dessus m'en rapporter à ce que vous déciderez.

M. Draper doit insister à ce que le Ministère soit refait en entier pour le Bas-Canada, ou résigner ; autrement sa démarche est un pas de clerc.

Tout à vous,

(Signé)

L. H. LAFONTAINE.

(NON PUBLIÉE.)

(L'Hon. E. Caron à l'Hon. L. H. Lafontaine.)

Québec, 24 octobre, 1845.

Mon cher ami, — L'assemblée publique que nous avons eue hier au sujet du chemin de fer entre Halifax et Québec, ayant duré plus longtemps que je ne pensais, je n'ai pu vous écrire hier ainsi que je vous l'avais dit par ma note d'avant hier. Je m'acquiesce aujourd'hui de cette promesse et aussi de celle que je vous avais faite il y a déjà quelque temps de vous faire parvenir copie de la lettre que j'ai écrite à M. Draper en réponse à la communication qu'il m'avait faite, et dont je vous ai fait part. Si je ne vous ai pas envoyé cette copie plutôt, c'est que j'ai vu sur le *Pilot* et la *Minerve* quelque chose qui m'a fait croire que notre correspondance avait pris vent, et qu'il y avait dans la confidence un plus grand nombre de personnes que celles dont vous m'avez parlé d'abord. Je ne me suis pas formalisé de la chose, vu que je ne vois rien à blâmer dans ce que j'ai fait ; mais comme j'étais d'avis qu'il était mieux pour le succès de l'entreprise que le plan fut mûri avant que de devenir trop public, j'ai dû retenir ma lettre jusqu'à l'arrivée de Morin qui est arrivé ici depuis quelque temps et à qui je voulais parler de l'affaire et lui remettre la lettre, d'après l'explication qu'il me donnerait. Mais Morin ne venant pas, et votre note de 20 me sommant de tenir ma promesse, je le fais très-volontiers, m'en rapportant entièrement à vous quant à l'usage que vous ferez de cette lettre.

Depuis l'arrivée de M. Draper à Montréal, j'ai reçu de lui une note, dans laquelle il accuse réception de ma lettre, qui ne lui a été remise que depuis son retour ; il m'y remercie de la franchise avec laquelle je lui ai parlé ; sans émettre d'opinion, il me dit que le sujet est de la plus haute importance et requiert la considération la plus sérieuse ; qu'avant de répondre avec l'abandon dont j'ai usé avec lui, il doit consulter et réfléchir : qu'ausitôt que ces consultations et réflexions auront eu lieu, j'aurai de ses nouvelles que je vous transmettrai de suite.

Je me ferai un plaisir de communiquer à Aylwin, à la première occasion favorable, notre correspondance, ainsi que celle que j'ai eue avec M. Draper ; je ne lui ai pas encore parlé de l'affaire, car il me semblait que la chose viendrait mieux de vous à qui je m'étais adressé comme chef de l'ancienne administration, et comme le chef du parti que l'on paraît désirer vouloir se rattacher. Mais puisque vous le désirez, je verrai Aylwin ; je voulais le faire hier, mais je n'ai pu le rencontrer.

Quant à Messrs. Taché, Chauveau et Cauchon que vous mentionnez dans votre note, c'est de vous ou de Morin qu'il doit venir l'ouverture ; quand la chose sera faite, vous pourrez les référer à moi, je leur donnerai toutes les informations que je possède ; mais j'ai objection à faire les premières démarches ; je suis d'avis que la chose ne devrait pas leur être cachée ; ce se-